

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	36 (1907)
<b>Heft:</b>	18
<b>Rubrik:</b>	Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer-le-Lac, le 4 juillet 1907 [suite]

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ASSEMBLÉE

DE LA

### SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

à *Estavayer-le-Lac*, le 4 juillet 1907.

(Suite.)

#### Toast de M. le juge fédéral Schmidt.

Après le chant du « Bûcheron » de Sciobéret, donné par les instituteurs de la Gruyère, M. le juge fédéral Schmidt monte à la tribune, salué par les acclamations des convives.

Voici son toast :

C'est avec le plus vif plaisir que j'ai reçu l'aimable invitation de votre distingué président d'assister à votre assemblée de ce jour.

Vos réunions annuelles sont toujours si belles, si instructives et si familières que, tant que je le pourrai, je ne manquerai jamais d'y venir. (*Bravos.*) Toujours je me suis intéressé à ce vaillant corps enseignant qui contribue largement et avec une si louable persévérance à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse suisse, à ce corps enseignant dont le travail assidu et fécond mérite la reconnaissance de tous les citoyens.

Messieurs, je suis et resterai Uranais, c'est-à-dire ami du cher canton de Fribourg, dont nous suivons avec un intérêt presque jaloux les progrès admirables qu'il réalise en matière de science et en matière sociale. (*Bravos.*)

Votre distingué Directeur de l'Instruction publique et un ancien collègue du canton d'Uri entretiennent depuis longtemps des relations amicales. C'est vous dire, Messieurs et chers amis, avec quel plaisir je me suis rendu dans votre charmante cité staviacoise qui vous a ménagé un accueil si cordial.

Je porte mon toast au développement social et scientifique de notre cher canton de Fribourg qui s'est acquis déjà, grâce à l'initiative créatrice de M. le conseiller d'Etat Python et à la collaboration de toute la population, une des premières places dans les cantons suisses.

Vive le canton de Fribourg ! (*Applaudissements.*)

#### Toast de M. le conseiller d'Etat Python.

CHERS AMIS DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION,

Notre major de table a assigné aux orateurs un délai de quatre minutes : je ne dépasserai pas la limite indiquée.

Aujourd'hui que nous nous trouvons sur ce sol d'Estavayer, ma pensée se reporte naturellement vers les ancêtres ; et je me dis qu'il fût une époque glorieuse dans le passé. Cette époque, close maintenant, est celle où chacune de nos communes ou de nos petites républiques cherchait à augmenter son territoire par des conquêtes. Je

regrette un peu cette époque ; mais la géographie humaine nous apprend que des changements se produisent sur l'écorce terrestre et qu'il faut savoir s'adapter à ces modifications. L'ère des conquêtes est close ; nous ne voudrions même pas agrandir le territoire de notre petite république fribourgeoise, mais il est un autre champ de gloire sur lequel nous pouvons tous remporter de nouveaux lauriers. Si nous ne pouvons plus nous étendre au large, nous pouvons progresser encore en faisant travailler le capital intellectuel. Nous pouvons progresser aussi en augmentant le nombre de la population, et, moi qui suis Broyard, j'ai été peiné de constater que, d'après les résultats du dernier recensement fédéral, la population de ce cher district de la Broye était restée stationnaire tandis que tous les autres districts avaient augmenté le nombre de leurs habitants, et, conséquemment, l'effectif des citoyens.

Nous devons progresser encore en travaillant à notre développement économique par une culture toujours plus harmonieuse des facultés intellectuelles de la jeunesse. L'école, c'est le meilleur facteur qui soit à notre disposition pour maintenir notre canton dans la voie du progrès ; elle joue, comme on l'a si bien dit au début de cette séance, un rôle capital dans le développement d'un pays. Nous comptons sur la persévérance des instituteurs et des institutrices pour assurer cette marche en avant de notre peuple. Si nous cherchons à améliorer nos méthodes, c'est pour venir en aide aux maîtres dont la tâche s'accroît sans cesse. (*Bravos.*)

Je porte donc mon toast au corps enseignant fribourgeois. Je ne veux pas trop le flatter, je ne veux pas le griser, mais, Messieurs, ce corps enseignant fribourgeois a des qualités qu'il tient du peuple dont il fait partie. Le peuple fribourgeois est idéaliste, il aime les grandes idées. Le peuple fribourgeois est patriote : il aime son pays, il aime le canton de Fribourg, il aime aussi la Confédération. Tous les Fribourgeois veulent être et rester de bons citoyens et de bons Confédérés. (*Applaudissements.*)

Elle n'est pas très éloignée cette époque, chers amis, où nous, ultramontains, nous devions nous défendre contre le reproche de manquer de patriotisme. Alors, nous repoussions cette accusation comme une injure indigne de nous et de la Suisse primitive, restée fidèle à la vieille foi, et qui, en même temps, est restée profondément attachée à nos libertés helvétiques. (*Applaudissements.*) Eh bien, aujourd'hui, les circonstances ont prouvé que nous étions de bons patriotes. Ceux qui, autrefois, ont fait la guerre à nos principes reconnaissent maintenant que nous étions animés des meilleurs sentiments à l'égard de la patrie. Oui, chers amis, nous voulons rester de vrais patriotes, de vrais Suisses ; nous voulons le développement du canton de Fribourg, non pas contre les autres cantons, mais avec la coopération des cantons confédérés. (*Vifs applaudissements.*) Nous savons que la Confédération désire la prospérité de tous les membres de la famille helvétique (*bravos*), et par notre ardeur à travailler au développement de l'instruction, nous coopérons à la réalisation des vœux les plus chers à la Confédération.

Vive la Confédération suisse !

Vive le cher canton de Fribourg !

Vive le corps enseignant fribourgeois !

(*Applaudissements prolongés.*)

### Le Salut du Valais.

M. l'abbé de *Courten*, inspecteur scolaire, délégué de la Société valaisanne d'éducation, nous exprime le salut de nos confrères valaisans :

Il y a quelques jours, le Président de la Société valaisanne d'éducation qui, certainement, aurait été heureux de venir ici, au milieu de vous, renouveler cette ancienne amitié qui, depuis si longtemps unit Fribourg et le Valais, m'écrivait pour m'informer qu'il serait retenu et pour m'inviter à le remplacer à votre assemblée générale.

J'ai accepté avec plaisir cette invitation d'autant plus que j'ai gardé un si bon souvenir de l'accueil sympathique qui m'avait été réservé lorsque, il y a cinq ans, j'avais l'honneur de venir pour la première fois représenter le Valais au milieu de vous.

Mesdames et Messieurs, je vous apporte à nouveau le salut d'un canton qui aime le canton de Fribourg et qui l'admiré.

C'est le salut de l'amitié, de cette vieille amitié basée sur les mêmes sentiments et les mêmes aspirations qui animent Fribourg et le Valais. C'est le salut de cette amitié patriotique basée sur des sentiments profondément religieux à la défense desquels travaillent avec tant de persévérance nos deux sociétés sœurs, la Société fribourgeoise et la Société valaisanne d'éducation. Elle aussi est fière de saluer dans ses réunions annuelles les délégués fribourgeois.

Le Valais aime Fribourg, mais surtout il l'admiré. Je ne parlerai pas de ce développement prodigieux des forces hydrauliques de votre canton, qui vont apporter la lumière moderne au-delà de vos frontières cantonales, mais nous admirons surtout les progrès intellectuels incessants que vous réalisez sous la vigoureuse et énergique impulsion de M. le Directeur de l'Instruction publique. Il y a quelques années, M. le conseiller d'Etat Python disait que le peuple fribourgeois ne faisait pas un assez grand cas du capital intellectuel. Si ce reproche avait certaines raisons d'être, certainement la faute n'en est pas imputable aux autorités fribourgeoises qui ont tout fait pour promouvoir les progrès dans tous les domaines. C'est au canton de Fribourg et à son excellent corps enseignant que je porte mon toast le plus chaleureux.

Vive le canton de Fribourg !

Vive le corps enseignant fribourgeois !

Prennent encore la parole, durant la partie officielle du banquet, M. l'abbé Cuttat, rév. curé de Thoune, l'un des délégués de la Société catholique jurassienne d'éducation, et M. le Dr Beck, recteur de l'Université de Fribourg.

R. CHASSOT, stén.

